

GO SUN LIFE

GO SUN LIFE

Assurance maladies graves express

Bien que les progrès de la médecine aient amélioré de façon importante le taux de survie des personnes atteintes de maladies graves, le rétablissement peut s'avérer long et coûteux.

L'Assurance maladies graves (AMG) de la Financière Sun Life peut vous aider à couvrir les coûts associés au rétablissement. Ainsi, vous pouvez concentrer toute votre énergie sur votre guérison.

Choisissez cette assurance si :

- Vous cherchez à vous protéger en cas de maladies graves comme certains cancers, la crise cardiaque et l'accident vasculaire cérébral.
- Vous jugez qu'une couverture de 25 000 \$ ou de 50 000 \$ est une protection suffisante.
- Vous souhaitez obtenir une approbation instantanée en ligne – en répondant à quelques questions sur votre état de santé, sans avoir à subir d'examen médical ni d'analyses de sang au moment de la présentation de la demande d'assurance.

La vie est plus radieuse sous le soleil

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.
Distribution Financière Sun Life (Canada) inc. est autorisée à offrir des produits d'assurance-vie et d'assurance-santé dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

© Teladoc Health, Inc. 2022. Tous droits réservés. Teladoc, Experts médicaux de Teladoc et le logo de Teladoc sont des marques de commerce de Teladoc Health, Inc., et ne peuvent pas être utilisées sans autorisation écrite.



GO SUN LIFE

Qui peut demander l'assurance?

Les personnes âgées de 18 à 65 ans vivant au Canada.

Comment cette assurance fonctionne-t-elle?

Une fois que la couverture est en vigueur, si l'on diagnostique chez vous l'une des maladies couvertes et que vous survivez à cette maladie* pendant 30 jours, vous recevez un capital libre d'impôt en un seul versement. Quand la demande de règlement est approuvée, vous pouvez utiliser cet argent comme bon vous semble et vous concentrer sur votre rétablissement.

Quel montant de couverture peut-on demander pour l'Assurance maladies graves?

L'Assurance maladies graves express existe en trois formules – couverture de base, étendue ou extra. Chacune de ces formules offre un niveau de protection différent répondant à des besoins divers. La couverture extra permet de couvrir jusqu'à cinq de vos enfants, en plus de vous. Consultez le tableau ci-dessous pour décider quelle formule répond le mieux à vos besoins.

Combien coûte l'assurance?

Vos paiements mensuels dépendront de plusieurs facteurs, comme :

- votre âge et votre sexe;
- le fait que vous soyez fumeur ou non-fumeur;
- la couverture d'Assurance maladies graves express que vous avez choisie.

Pour obtenir une soumission, rendez-vous à sunlife.ca/goAMG.

Le capital versé est-il imposable?

Non. Le capital versé est libre d'impôt. Une fois votre demande approuvée, vous recevez le plein montant de l'assurance.

Comment effectuer les paiements mensuels?

Par prélèvements bancaires automatiques ou par carte de crédit Visa ou MasterCard.

Quand la couverture entre-t-elle en vigueur?

Elle entre en vigueur le premier jour du mois qui suit le jour où votre demande est approuvée.

Y a-t-il des questions d'ordre médical?

Pas pour les couvertures de base et étendue de l'AMG express. Vous devez toutefois être en bonne santé et l'affirmer au moment de souscrire ces produits. Si vous optez pour la couverture extra de l'AMG express, vous devrez répondre à trois questions sur votre état de santé quand vous demanderez une soumission.

À quel moment prend-elle fin?

La couverture prend fin :

- Lorsqu'un règlement est effectué.
- Lorsque le contrat est résilié.
- À l'anniversaire de contrat qui suit le 70^e anniversaire de naissance de l'assuré.
- Lorsque la personne assurée décède.
- Lorsque la prime demeure impayée après 30 jours.

	● Couverture de base	● Couverture étendue	● Couverture extra
Maladies couvertes	<ul style="list-style-type: none"> • Cancer 	<ul style="list-style-type: none"> • Cancer • Crise cardiaque • Accident vasculaire cérébral 	<ul style="list-style-type: none"> • Cancer • Crise cardiaque • Accident vasculaire cérébral • Chirurgie coronarienne • Chirurgie de l'aorte • Transplantation d'un organe vital • Insuffisance d'un organe vital (inscription sur liste d'attente)
Conditions relatives à l'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 à 65 ans au moment de la souscription du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 à 65 ans au moment de la souscription du contrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 à 65 ans au moment de la souscription du contrat
Montant de la couverture	<ul style="list-style-type: none"> • 25 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 000 \$ • 5 000 \$ (pour un enfant)
Autres avantages			<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de taux pour les 5 premières années • Protection contre l'inflation • Experts médicaux de Teladoc* – si vous êtes atteint d'une maladie grave et que vous avez besoin de médecins spécialistes ou de centres de soins renommés, Experts médicaux de Teladoc vous met en contact avec un médecin de réputation mondiale, spécialiste du domaine qui vous concerne. Ce dernier confirmera le diagnostic que vous avez reçu et vous renseignera sur les meilleures options de traitement qui existent. • Possibilité d'ajouter jusqu'à 5 enfants pour 2,50 \$ par mois : chaque enfant aura une couverture de 5 000 \$

*Le diagnostic de maladie grave, comme un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral, doit être établi après la date d'effet de la couverture, et vous devez accomplir une période de survie.



Dans quel cas un règlement d'AMG express est-il refusé?

Il existe quelques exceptions liées à des maladies précises. Avant de souscrire l'assurance, assurez-vous de lire le spécimen de contrat et de comprendre les Définitions et exclusions, y compris les exclusions relatives aux maladies préexistantes. Vérifiez également que vos réponses aux questions de la demande sont vraies et exactes.

Peut-on changer sa couverture d'AMG express pour une autre couverture d'AMG express?

Oui. Vous pouvez passer de la couverture de base à la couverture étendue ou à la couverture extra de l'Assurance maladies graves express en remplissant une nouvelle demande.

Peut-on annuler sa couverture AMG express?

Vous pouvez y mettre fin en tout temps en nous envoyant une demande écrite par la poste.

Désirez-vous faire l'essai gratuitement de cette assurance pendant 30 jours?

Vous pouvez le faire. Si, dans les 30 jours suivant la réception de votre contrat, vous jugez que cette Assurance maladies graves ne vous convient pas, vous pouvez y mettre fin et nous vous rembourserons.

Que devriez-vous savoir sur le coût de l'Assurance maladies graves?

En règle générale, plus vous fournissez d'information sur vous-même, moins la prime exigée par l'assureur est élevée. Pour souscrire l'Assurance maladies graves express, il ne faut fournir qu'une attestation de bonne santé ou répondre à trois questions sur l'état de santé, selon la couverture choisie. De ce fait, le coût de ce type d'assurance est généralement plus élevé que celui d'autres assurances contre les maladies graves dont le processus de souscription comporte davantage de questions sur l'état de santé. Si vous êtes en bonne santé, il peut être plus avantageux pour vous de souscrire l'Assurance maladies graves Sun Life, qui demande que vous répondiez à plus de questions d'ordre médical. Demandez l'aide d'un conseiller de la Sun Life.

GO SUN LIFE

Prêt à souscrire cette assurance?

Se protéger contre les aléas de la vie est plus simple et plus facile que vous ne l'imaginez.

- Rendez-vous à sunlife.ca/goAMG pour présenter une demande d'assurance en ligne ou pour voir quelles seraient vos mensualités.
- Vous avez des questions? Nous sommes là pour y répondre. Appelez au **1-844-528-0583** entre 8 h et 20 h.
- Vous avez besoin d'aide pour trouver l'Assurance maladies graves qui répond à vos besoins? **Prenez un rendez-vous** avec un conseiller titulaire de permis ou utilisez le Calculateur d'assurance maladies graves (sous sunlife.ca/GOinfoAMG) pour déterminer la couverture dont vous avez besoin.